



Reclassement entreprise oui ou non

Par **matthias_old**, le **03/07/2007 à 20:17**

bonjour je suis salarié dans une entreprise qui est en redressement judiciaire a castres, nous avons été rachetés au 01/07/07 on me propose un reclassement sur un magasin a mazamet j habite a albi et mon trajet est trop long (mon dos et cervicale sont très abîmés j ai été en mi temps thérapeutique de janvier à mars et en arrêt depuis sept 06 jusqu'en janvier 2007) à ce jour je n'ai reçu aucun courrier? puis-je refuser mon reclassement puis-je prétendre à des indemnités? et allocations assedic? que dois-je faire? merci de vos réponses

Par **Pierre**, le **05/07/2007 à 12:12**

Il faut déjà que vous précisiez si l'offre de reclassement est écrite. Ensuite quelle est la distance entre l'ancien poste de travail et celui proposé (en km, même département, ...)
?rnAlors je serai en mesure de répondre à vos attentes.rnrnJe reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.